

EU HEARING (21 Juin 2005)

Les Elections de Mai 2005 :

Pour mieux saisir la dimension inédite des élections de mai 2005, il faut les placer dans une perspective historique. L'Ethiopie a toujours été et reste un pays de violence – surtout de violence politique. Si l'on s'en tient qu'à l'histoire de ce pays depuis 1780, c'est à dire grosso modo depuis la Révolution française, jusqu' à ce jour tous les dirigeants qui se sont imposés à la tête du pays l'ont fait par la force des armes. Il n'y a jamais eu de transfère pacifique du pouvoir. Dans une société déchirée qui, depuis cette époque, n'a pas connu une décennie consécutive de paix, aucun des conflits pour le pouvoir ne s'est réglé par un compromis entre protagonistes. Depuis cette époque jusqu'à celle de M. Meles Zenawi l'histoire des leaders qui se sont succédés ou plutôt qui se sont imposés à la tête de l'Ethiopie a été celle de vainqueurs et de vaincus.

L'introduction, depuis 1930, d'instruments modernes de gouvernance (comme constitutions et élections) n'a rien changé à l'affaire. Elles n'ont jamais été prises au sérieux par personne. Les gouvernants les considéraient comme des instruments marginaux du pouvoir, acquis et maintenus par des moyens autrement plus coercitifs. Les élections – toujours 'result oriented' - étaient considérées comme « irrelevant » par les populations et les forces politiques. Toute stratégie de construction d'une paix durable et de démocratisation dans un pays où une culture de violence est profondément enracinée, exige donc un travail visant à surmonter d'abord et avant tout le scepticisme pour ne pas dire le mépris - populaire concernant la viabilité de la voie pacifique de transformation de la société. Nous avons toujours soutenu que seule une mobilisation consciente de notre peuple autour de l'option pacifique pourrait aider notre société à amorcer un « cercle vertueux » capable, à terme, d'imposer cette voie alternative aux deux forces **qui lui sont hostiles** : les régimes violents et répressifs qui, par leur refus systématique de tout dialogue avec la société encouragent ce scepticisme populaire et les forces de guerre qui entendent exploiter ce scepticisme pour avancer leur thèse simpliste de confrontation violente.

Malgré l'instauration, depuis la chute du régime du DERGUE, d'un système apparemment plus ouvert et l'introduction officielle du multipartisme, ces trois facteurs – i.e. le scepticisme populaire, la répression perpétrée par un régime violent et la surenchère guerrière des opposants – continuaient à enfermer la société éthiopienne dans un cercle vicieux de violence et de répression. L'aspect « instrument marginal de pouvoir » des Constitutions et des élections continuait comme un trait dominant de la scène politique en Ethiopie. Cela a été le cas pendant les premières élections organisées par EPRDF. Elles ont été boycottées par l'opposition dont une partie non négligeable cherchait toujours à privilégier la voie traditionnelle des armes.

Aujourd'hui pratiquement toutes les organisations d'opposition ont renoncé à la voie des armes. Elles avaient déjà participé aux élections de mai 2000. Mais à l'époque elles n'avaient déployé de candidats que dans 140 circonscriptions sur les 547 que compte le pays.

A voir le nombre de sièges « raflés » par les candidats du pouvoir on peut affirmer que les élections de mai 2000 avaient abouti à des résultats « Brejnévien. » Mais il y avait une énorme contradiction. Normalement de tels résultats sont acquis au terme d'une « campagne électorale » ennuyeuse et morne, conduite dans un contexte d'indifférence quasi-générale des populations. C'était effectivement le cas de toutes les élections au suffrage universel organisées en Ethiopie depuis 1955. Mais en mai 2000 on a observé tout au long de la campagne, une mobilisation décrite par beaucoup de gens comme étant la plus intense depuis une génération c'est-à-dire depuis l'effervescence révolutionnaire des années soixante-dix. Elle s'est faite sur fond d'une spirale classique mobilisation/répression/mobilisation. On a assisté à des milliers d'arrestations, à des véritable rafles des familles entières, aux nombreux assassinats, aux centaines de renvoies de fonctionnaires, aux cas de dépossessions des terres, des incendies de maisons, de refus de distribuer de l'aide alimentaire aux paysans pauvres suspectés de sympathiser avec les opposants etc.

Cette mobilisation populaire souffrait cependant de deux faiblesses majeures. Privée de toute structure de coordination au niveau national, la force formidable que représentait l'enracinement des milliers de militants dans les régions s'est accompagnée d'un certain 'cloisonnement ethnique.' L'autre problème (et le grand échec) était le manque de stratégie de suivi de cette mobilisation et donc l'incapacité d'assurer sa pérennité au-delà de la saison électorale.

L'intérêt du pouvoir était à l'évidence de clore au plus vite ce chapitre. Celui des forces démocratiques (et du peuple éthiopien) était de poursuivre et d'approfondir cette dynamique sans se focaliser sur les résultats en sièges. Mais c'est précisément là-dessus que l'opposition commettra une erreur de stratégie. Profondément déçue par le score pour le moins ridicule (12 sièges), la seule riposte qu'elle envisagea était de dénoncer les « irrégularités massives », de déclarer ces élections « nulles et non avenues » et de demander l'organisation « dans les six mois » d'un autre scrutin dans les conditions plus respectueuses des normes internationales en matière d'élections libres.

Pendant les mois qui ont suivi, on assiste à un déchaînement de violence « revancharde » contre les milliers de militants qui se sont signalés pendant la campagne et qui étaient devenus des proies d'autant plus faciles qu'ils étaient amenés à évoluer dans une société démobilisée. Incapable de maintenir la dynamique populaire déclenchée aux prix d'énormes sacrifices, l'opposition s'est limitée à une politique de dénonciation de cette répression. Vue l'ampleur de la violence gouvernementale, des dirigeants en vue de l'opposition – comme le Dr. Beyene Petros – se demandent publiquement si « cela valait la peine » d'avoir participé au processus électorale.

Redevenue sceptique quant à la crédibilité de la voie pacifique et électorale, la société éthiopienne retourne à ses vieux démons. On assiste à une multiplication dangereuse de révoltes spontanées – y comprise celle des étudiants en avril 2001 – qui, faute d'alternatives crédibles proposées par l'opposition – prenaient inévitablement la forme d'affrontement ethnique, communautaire ou religieux.

Pendant les années 2003/2004 la confusion qui régnait dans les rangs de l'opposition laissait craindre une répétition des erreurs commises en mai 2000. *L'opposition semblait se préparer aux nouvelles échéances sans clarté aucune sur les enjeux de ces élections et sur la problématique des liens entre ces dernières et le processus de démocratisation.*

La nouvelle alliance de l'opposition – l'UEDF – crée à Washington au mois d'août 2003, présente le scrutin de mai 2005 comme une échéance majeure sur la voie de la résolution des problèmes de notre société. Mais les 15 organisations membres ne semblent être d'accord sur aucune des questions vitales liées au scrutin. Le Programme politique de la coalition menace de boycotter l'ensemble du processus électoral si les conditions requises ne sont pas remplies. Mais quelques organisations membres et beaucoup de démocrates plaident pour une démarche qui consiste à « ne pas boycotter la campagne » tout en gardant l'option d'un éventuel boycott du scrutin qui peut intervenir à la dernière minute. La Coalition préconise une politique de désistement général et réciproque de façon à permettre le déploiement d'un seul candidat de l'opposition par circonscription. Cette démarche qui permet à chaque organisation membre de présenter des candidats sous ses propres couleurs est acceptée par quelques organisations membres mais contestée par beaucoup d'autres qui plaident en faveur d'une stratégie de « candidats communs » sur la base d'un programme minimum. L'objectif déclaré de la Coalition et de remporter les élections et de remplacer le régime. Mais beaucoup de voix se lèvent pour contester cette logique de simple transfère de pouvoir qui, d'après eux, doit céder le pas à une « logique de démocratisation de la société. » Ces dernières préconisaient, en cas de victoire de l'opposition, la formation d'un gouvernement de transition et l'organisation de nouvelles élections dans les deux ou trois ans et sur la base d'une nouvelle constitution.

La direction de l'UEDF, ayant pris conscience de cette cacophonie et du manque de clarté dans ses démarches et stratégie décide de préparer un document de travail qui apporterait des éclaircissements sur ces questions. La tâche de rédiger ce 'document d'orientation' était confiée au Mouvement Socialiste Pan éthiopien (ME'ISONE) qui est une des organisations membres de l'UEDF. A la demande de mon organisation je prépare un document sur notre stratégie électorale. Mais histoire d'« élargir le débat » j'écris un livre intitulé « Constitutions, élections et démocratisation en Ethiopie : d'hier jusqu'à demain » Tous les dirigeants d'EPRDF (Breket Simone bien sûr mais aussi Seyoum Mesfin et même Meles) vous ont rabattu les oreilles à propos de ce livre présenté comme un « manuel » appelant à l'insurrection armée, alors qu'il n'y a pas dans ce livre

de plus de 200 pages une phrase qui de près ou de loin préconise la voie des armes

Ce livre est malheureusement en Amharique et n'est pas encore traduit. J'espère pouvoir présenter les grandes lignes (en anglais ou en Français) prochainement. Je m'en tiens ici à quelques aspects qui me semblent essentiels au débat d'aujourd'hui. MM. Bereket et Meles parlent d'un 'complot' contre l'ordre Constitutionnel. Il est vrai que je rejette dans mon livre la notion de simple « amendement » de cette Constitution et propose son abrogation pure et simple. Et je le dis pourquoi. Sur les plus de 200 pages du livre près de 75 sont consacrées à l'analyse de la Constitution que je présente comme « un text book case » de la théorie constitutionnelle stalinienne. En tant qu'ancien Maoïste et soixante-huitard assagi et qui plus est juriste spécialisé justement en Droit Constitutionnel je sais de quoi je parle.

mais pour
la version
le genre de
constitutionnel.

C'est une Constitution basée sur la notion stalinienne de « l'unité du pouvoir d'Etat » *au lieu et à la place* du principe de séparation des pouvoirs. Dans ce « système » tout le pouvoir est confié à un animal appelé « l'organe suprême du pouvoir d'Etat » qui est invariablement le parlement (c'est-à-dire le parti au pouvoir.) C'est, si vous voulez, *la traduction (le versant ou le répondant)* constitutionnelle du slogan révolutionnaire « Tous le pouvoir aux soviets ! » Hier l'article 108 de la Constitution soviétique stipulait que « L'organe suprême du pouvoir d'Etat dans l'URSS est le Soviet Suprême » L'article 62 de la Constitution de Menghistu proclamait le Shengo (l'Assemblée nationale) « L'organe suprême du pouvoir d'Etat dans la République Démocratique Populaire d'Ethiopie » Après ce qu'est arrivé à Menghistu et à l'ensemble du bloc soviétique il ne reste aujourd'hui qu'une poignée de pays qui s'en tiennent toujours à cette théorie d'une époque révolue. Je vais les citer, ce sera pas long : la chine, le Viêt-nam, Cuba, la Corée du Nord etl'Ethiopie. L'article 50 de la Constitution du EPRDF en proclamant « Dans la république fédérale démocratique d'Ethiopie la chambre de représentants est l'organe suprême du pouvoir d'Etat. » innove en rien par rapport à ce que stipule l'article 87 de la Constitution nord-coréenne qui proclame « organe suprême du pouvoir d'Etat » l'Assemblée populaire. Sans entrer dans les détails disons simplement ici que sous un tel régime de « confusion des pouvoirs » cet « organe suprême » (c'est-à-dire le parti au pouvoir)

En ce qui nous concerne directement ici, cette Constitution ne permet pas d'alternance. Dans la pure tradition constitutionnelle stalinienne et la notion de « positivisme programmatique » chère aux juristes soviétiques, la « loi suprême » en Ethiopie est plus une « Constitution programme » (pour reprendre le terme utilisé par le grand constitutionnaliste français le professeur Maurice Duverger, qu'un document normatif de gouvernance. Dans ces conditions, même si gagner aux urnes dans un contexte où le processus électoral est contrôlé par le pouvoir est

difficile, il ne suffira pas aux partis d'opposition d'emporter 51% des sièges au parlement pour prétendre gouverner selon leur programme politique. Une des deux principales organisations de l'opposition, la Coalition pour l'Unité et la Démocratie (CUD) préconise par exemple la privatisation des terres. La Constitution/Programme politique de Meles décrète la propriété collective. En cas de victoire aux urnes, la CUD ne pourra donc pas appliquer son programme sans changer au préalable la Constitution. Bref, ce que l'on nous propose ces élections « multipartites » dans un cadre d'une Constitution à parti unique.

On peut évidemment rétorquer, comme le font beaucoup d'Occidentaux, en invoquant la possibilité de réviser la Constitution. Mais il faut savoir que certains articles – comme celui qui régit le système de tenure – sont verrouillés de façon à rendre tout amendement impossible à moins de mobiliser la quasi-totalité des votants. Pour changer l'article sur la propriété collective des terres par exemple, il ne suffit pas d'obtenir une majorité qualifiée de deux tiers dans les deux Chambres mais aussi d'une majorité dans toutes les Assemblées régionales.

Pourquoi participer alors ? Et surtout comment y participer ? Ces à ces questions que j'ai tenté de répondre dans mon livre. Pourquoi participer à un scrutin de bout en bout contrôlé par une Commission électorale créée et contrôlée par l'EPRDF ?

C'est pour cela et pour de multiples autres raisons que nous insistons, depuis des années sur la nécessité pour les forces démocratiques de mener leur combat dans une logique de démocratisation de la société et non celle d'un simple transfert du pouvoir. En ce qui nous concerne, c'est dans cette perspective que nous avons abordé le processus électoral de mai 2005.

Résultats décevants, répression pendant la campagne et dans la période post – électorale, beaucoup de démocrates se demandaient pré stratégique Profondément déçu par le score pour le moins ridicule – 12 sièges – l'opposition se contente de dénoncer les « irrégularités massives », de déclarer ces élections « nulles et non avenues » et de demander Les avoir elle y ont Déjà et opté celle des urnes.

Et ce malgré deux obstacles majeurs : d'abord une Commission électorale que tout le monde soupçonne comme étant plus ou moins un département gouvernemental et le cadre Constitutionnel (que moi personnellement qualifie de Stalinién et l'ai démontré dans un livre sur l'histoire des constitutions et des élections en Ethiopie dont tous les observateurs de l'UE ont sûrement entendu parlé lors de leur séjour dans notre pays) et qui en fin de compte ne permet pas des élections multipartites.

Si aux élections législatives de mai 2000 les organisations d'opposition - qui sont entrées en campagne sans trop d'enthousiasme - n'avaient déployé de candidats que dans 140 circonscriptions cette fois-ci toutes les 547 étaient couvertes. Les deux grandes coalitions avaient présenté leurs programmes respectifs et donc offert un choix à la population. L'essentiel - et le changement majeur - par rapport à l'histoire électorale de ce pays Cette fois-ci tous les protagonistes : le gouvernement, les organisations d'opposition et surtout LA POPULATION ont pris le processus électoral très au sérieux. Et je dirais même que le peuple éthiopien a surpris TOUT LE MONDE : de façon agréable ou désagréable c'est selon !! Ce n'est pas seulement à l'intérieur du pays que ces élections étaient prises au sérieux. J'observe un changement radical dans le comportement de la communauté internationale : il y avaient des observateurs étrangers dans le passé. Ils sont venus observé. Moi aussi - mine de rien je les ai observé. J'étais curieux de voir ce qu'ils allaient nous sortir. Ils n'étaient pas sérieux. Je me souviens du rapport final de la commission après les élections de 1994. L'EPRDF était pratiquement le seul sur la piste. Puisqu'il n'y avait donc pas de choix on peut pas observé si ces élections étaient libre ou non. Pour la même raison on ne pouvait pas se prononcer sur le point de savoir s'elles étaient « fair » car une organisation qui est seule sur piste ne pouvait pas être « unfair » envers elle-même !! Donc ils ne pouvaient pas dit grand-chose sur le point de savoir si ces élections étaient libres et honnêtes. J'en ai gardé une copie de ce communiqué. Il dit que ces élections étaient correctes DE POINT DE VUE TECHNIQUE. Puis il y a eu celles de mai 2000. Là ils ont dit que la population n'avait pas beaucoup de choix mais comme il fallait trouver quelque chose de positive le rapport final d'observateurs étrangers parle d'une élection FREE FROM VIOLENCE.

Il y a beaucoup à dire sur cette mobilisation populaire inédite. La raison principale, je crois, était la crédibilité acquise par les organisations d'opposition qui ont montré leur sérieux en montrant des perspectives sérieuses : appeler la population de se mobiliser en masse malgré les fraudes possibles, promettre qu'en cas de victoire elles sont prêtes à former un gouvernement de coalition etc.

Sans préjuger le résultat final qui sera annoncé le 8 juillet on peut dire que l'opposition a emporté ces élections. C'est en tout cas à quoi la population croît dur comme fer. Si victoire gouvernementale il y a beaucoup de gens qui tendent à croire que cela ne peut être le résultat de fraudes massives commise « à l'échelle industriel » Le plus important pour nous et - surtout pour la société éthiopienne - c'est n'est pas de savoir qui - de l'opposition ou du EPRDF - a gagné ces élections. Le plus important pour tout le monde serait la poursuite et l'approfondissement du processus de démocratisation engagé dans notre pays. On ne peut pas y parvenir si la population persiste à croire que le processus a été entaché par des fraudes massives qui ont faussé les résultats. D'où l'importance pour notre pays le processus d'investigation des plaintes portant sur pas moins de 299 circonscriptions. Pour nous l'important n'est pas de savoir combien de ces plaintes vont aboutir. L'enjeu n'est pas de savoir si il y aura 5 ou 250 réélection. L'important est l'aboutissement du processus légal qui doit être mené à son terme de façon juste et surtout TRANSPARENTE AUX YEUX DE LA POPULATION.

Dans ce cas – et quelque soit le résultat acquis par les uns ou par les autres – nous aurions maintenu la confiance de la population dans le processus pacifique de démocratisation. Dans le cas contraire la population perdra toute confiance dans la classe politique dans son ensemble et je crains fort que l’Ethiopie ne retourne à ses vieux démons. D’où le rôle crucial que peut jouer la communauté internationale et surtout les observateurs européens qui ont gagné une immense prestige et crédibilité en assurant la transparence de ce processus légal et donc notre appel a vous à participer activement aux travaux de la commission d’investigation.